

## Des recettes fiscales plus fragiles

Le type de croissance à l'œuvre avant 2007 dopait les recettes fiscales françaises. La disparition de ce modèle oblige à prévoir des hausses d'impôts.

Le Figaro 10/14

CÉCILE CROUZEL

**BUDGET** Les principaux candidats à la présidentielle ont un point commun : ils annoncent des hausses d'impôts pour les années à venir. Aucun d'entre eux ne prétend pouvoir revenir à zéro déficit en taillant uniquement dans les dépenses publiques : ils savent que le remède serait trop rude pour le modèle social français. Par ailleurs,

les candidats sont conscients que la croissance économique ne suffira pas à remplir les caisses publiques.

Sur ce point, les économistes se montrent même plus prudents. Nicolas Sarkozy table sur une hausse du PIB de 2 % à partir de 2014, François Hollande de 2 % en 2014 et de 2,25 % par la suite. « Il serait plus sage de prévoir une croissance de 1,5 % », estime Jean-Christophe Caffet, économiste chez Natixis. « Et surtout, à niveau égal, la croissance générera spontanément moins de recettes fiscales que lors de la phase d'expansion d'avant 2007 », alerte Mathieu Plane, économiste à l'OFCE.

Mécaniquement, lorsque le PIB progresse, les prélèvements obligatoires suivent. Davantage de profit, cela signifie davantage d'impôt sur les sociétés (IS), des salaires plus élevés, davantage de cotisations sociales et d'impôt sur le revenu (IR), etc. Mais selon le type de croissance, la corrélation est plus ou moins forte.

L'économie du début des années 2000, caractérisée par un boom immobilier, a été particulièrement propice aux recettes fiscales. Ainsi

les droits de mutation, un impôt sur les transactions immobilières, ont-ils rapporté aux collectivités locales 9,6 milliards en 2007, contre 4,7 milliards en 2000. Les recettes de l'ISF ont presque doublé (2,2 milliards en 2000, 4 milliards en 2007). « La croissance était également tirée par les dépenses des ménages. Une aubaine pour l'État dont le principal impôt, la TVA, est assis sur la consommation », ajoute Jean-Christophe Caffet. Enfin, l'IS a été dopé jusqu'en 2007 par les profits records des banques. Dans un rapport de 2008, Philippe Marini, alors rapporteur général (UMP) de la commission des finances du Sénat, évoquait l'hypothèse d'une « bulle » de 10 milliards d'euros sur les prélèvements obligatoires.

### « Période d'ajustement »

Une bulle qui a éclaté avec la crise financière. Fait rare, les impôts et cotisations sociales ont diminué en 2009. L'IS s'est effondré, rapportant 21 milliards en 2009 contre 51 milliards en 2007. Depuis, les prélèvements obligatoires sont revenus à leur niveau d'avant-crise,

à l'exception de l'IS (39 milliards en 2011). « Mais s'il n'y avait pas eu de crise, les prélèvements seraient supérieurs de 23 milliards à ce qu'ils sont aujourd'hui. Il existe bel et bien une perte structurelle de recettes », souligne Mathilde Lemoine, directrice des études économiques de HSBC.

En outre, les recettes ne retrouveront pas leur train d'antan. « Le modèle de croissance fait de boom immobilier et de consommation vigoureuse est terminé. Nous sommes entrés dans une période d'ajustement, où les salaires progresseront peu. La TVA, les droits de mutation, mais aussi les cotisations sociales croîtront moins vite », estime Jean-Christophe Caffet. Finie donc la forte hausse spontanée des recettes, comme avant 2007. Voilà pourquoi les contribuables sont mis à contribution depuis 2010. Et si la croissance économique prévue par les candidats n'était pas au rendez-vous, les hausses d'impôts risqueraient d'être plus élevées que les 50 milliards du programme de François Hollande et les 16 milliards prévus par Nicolas Sarkozy. ■

**SANTÉ** Recul notable par rapport aux 11,6 milliards d'euros de 2010

## Assurance-maladie : un déficit de 8,6 milliards d'euros pour 2011

Le déficit de la branche maladie de la Sécurité sociale aura finalement atteint 8,6 milliards d'euros l'an dernier, un peu mieux que prévu, et surtout en progrès notable par rapport au pic de 2010 (12 milliards d'euros). « La situation n'est pas

aussi dramatique qu'on pourrait le croire. L'équilibre est à notre portée, sans se lancer dans des réformes brutales, comme certains le préconisent », estime Frédéric Van Roekeghem, directeur de l'assurance-maladie, dans une interview aux « Echos ».

Parmi les candidats à la présidentielle, Nicolas Sarkozy et François Hollande présentent des objectifs de dépenses de santé très proches, avec une progression limitée à, respectivement, 2,5 % et 3 % par an.

Les Echos 10/14

# La Grèce met ses policiers en location

**CRISE.** Pour combler ses déficits abyssaux, Athènes loue depuis peu ses policiers pour accompagner des convois ou même tourner dans des films.

*Le Parisien 10/14*  
**L**ouer un policier... impossible ? Pas en Grèce. Le gouvernement vient en effet d'instaurer un système de location de ses forces de l'ordre. Qui plus est, à des prix défiant toute concurrence : 30 € de l'heure pour s'offrir les services d'un fonctionnaire, 40 € pour pouvoir conduire une voiture de patrouille ou encore 120 € pour le plus grand format, à savoir un car de police. Pour la bagatelle de 200 €, les portefeuilles plus gamis se paieront une vedette ou, top du top, un hélicoptère siglé « Police » à 1 500 €. S'il ne propose pas de carte de fidélité, le gouvernement envisage tout de même de récompenser les utilisateurs réguliers de ses services grâce à de généreuses réductions : - 50 % sur un fonctionnaire au bout du quatrième jour de location (15 € de l'heure)...

## Le signe d'un pays qui va mal

On croit rêver ? Certes. Cependant, cette liste de « produits » atypiques est pourtant bel et bien réelle depuis le début du mois d'avril. Alors que le pays croule toujours sous d'énormes problèmes budgétaires (9,2 % de déficit estimé en 2011), le ministère de la Protection des citoyens (l'équivalent de notre ministère de l'Intérieur) justifie ce système de location en invoquant le besoin « d'amortir le coût d'utilisation du matériel et des infrastructures, et de les moderniser ». Attention, précisez-t-il d'emblée, des garde-fous ont été mis en place. Cette location ne sera acceptée que si elle ne réduit pas les capacités opérationnelles et ne concernera que des « cas exceptionnels » : la gamme de services acceptés va de « l'escorte de transports de matériaux dangereux ou d'œuvres d'art » à « l'accompagnement de personnes » ou encore au tournage de films. Autant de services, précise le ministère, qui étaient gratuits depuis des années. Ou, plus officieusement, échangés contre un petit billet de la main à la main...

Ces économies qui semblent de bouts de chandelles sont le signe d'un pays qui va mal, déstabilisé par de récents plans de restructuration. A Athènes, ces derniers jours, la tension est encore montée d'un cran. Alors qu'un nouvel attentat à la bombe contre un ministère a été perpétré dans la nuit de dimanche à lundi, une grève des marins privera aujourd'hui et demain les îles de liaison maritime. Seul point positif, certains observateurs pointent une amélioration de la situation... dans quelques années. Jörg Asmussen, membre du directoire de la Banque centrale européenne, a ainsi déclaré hier s'attendre à une reprise de la croissance en Grèce « à partir de 2014 ».

B.C.

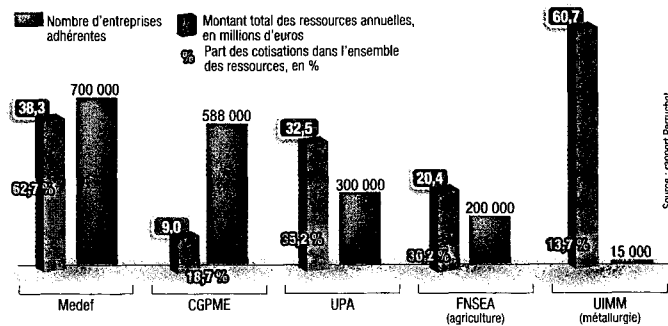
# L'ARTICLE DU JOUR

## D'où vient l'argent du patronat ?

*Alternatives Economiques Avril 2012*

### PATRONAT : LES ADHÉSIONS NE PÈSENT PAS LOURD

Nombre d'adhérents dans les syndicats patronaux et poids de leurs cotisations en 2010



Les organisations patronales confondent parfois leurs ressources propres et les fonds censés financer le fonctionnement des instances dites « paritaires », c'est-à-dire gérées conjointement par le patronat et les syndicats : les OPCA (qui gèrent les fonds de la formation professionnelle), les organismes de sécurité sociale, etc. Tel est l'un des principaux enseignements du rapport Perruchot sur le financement des organisations patronales et syndicales. Ce rapport, qui porte le nom d'un député du Nouveau centre, Nicolas Perruchot, n'avait pas été approuvé en commission parlementaire. Il avait donc été enterré en novembre 2011 sans être rendu public. L'hebdomadaire *Le Point* l'a néanmoins publié sur son site Internet en février dernier.

Ce rapport explique notamment que « le financement des organisations d'employeurs repose sur diverses ressources qui ne sont pas illicites, mais dont la légitimité manque de force ». La part des cotisations des adhérents dans les ressources du patronat est parfois faible (voir graphique). Le reste de son budget provient de revenus financiers, de publications et de recettes

publicitaires, de commercialisation de services (conseils juridiques, formation...), de dons et de mises à disposition de salariés par des entreprises, de subventions publiques... et de l'argent du paritarisme. A lui seul, celui-ci a représenté, en 2010, 42 % des ressources cumulées du Medef, de la CGPME et de l'UPA (artisans), contre 47 % pour les cotisations.

### Un manque de transparence

En principe, l'argent versé aux organisations au titre de leur participation à la gestion d'un organisme est précisément affecté à la gestion de cet organisme. Mais les choses ne sont pas toujours aussi claires. Les fonds perçus « peuvent aussi couvrir des dépenses sans rapport évident » avec cet objectif, et financer notamment le fonctionnement courant et la promotion des organisations, dénonce le rapport. Ainsi la CGPME aurait utilisé, en 2010, 300 000 euros sur les fonds versés au titre de la gestion des OPCA pour financer son événement annuel « Planète PME », avant tout destiné à promouvoir l'organisation. ■

CAMILLE DORIVAL